

- déblayage additionnel (enlèvement des arbres et des arbustes);
- construction du bâtiment; et
- construction ou agrandissement de l'aire de stationnement ou de l'entrée.

**b) Composantes environnementales et leur importance**

Énumérer toutes les interactions projet-environnement et environnement-projet, en se demandant « Quelles sont les activités du projet qui pourraient interagir avec les composantes environnementales; comment, où et quand? ». À l'aide de l'information de base sur le projet et l'environnement actuel, analyser l'emplacement et le calendrier des activités en regard de l'emplacement des composantes environnementales, de leur vulnérabilité, de leur présence saisonnière et de leur abondance. On entend par *effets environnementaux* les changements que la réalisation d'un projet risque de causer aux éléments suivants :

- eau, bruit, sol, atmosphère, végétation, faune et habitat;
- conditions sanitaires et socio-économiques, et patrimoine physique et culturel;
- usage courant de terres et de ressources à des fins traditionnelles ou par les autochtones; et
- toute construction, tout emplacement ou toute chose d'importance historique, archéologique, paléontologique ou architecturale.

Décrire brièvement les conditions environnementales existantes qui pourraient avoir des répercussions sur le projet; par exemple (liste non limitative), activité sismique périodique, régime des vents, inondations, etc. Déterminer si les conditions décrites ont déjà causé l'endommagement des structures situées aux alentours. Dans l'affirmative, a-t-on pris des mesures pour atténuer ou prévenir les effets négatifs pouvant découler des conditions environnementales recensées dans le rapport d'examen préalable?

**c) Importance**

Pratiquement chaque geste que nous posons a un effet sur l'environnement, et l'on peut vraisemblablement dire la même chose des diverses activités menées durant un projet. Ce qu'il faut savoir, c'est si ces activités sont **susceptibles d'avoir des effets négatifs importants sur l'environnement, une fois mises en oeuvre les mesures d'atténuation?** Pour déterminer si les effets environnementaux sont négatifs, importants et probables, on utilise trois séries de critères.

- i) Les effets environnementaux sont-ils négatifs? Comparer la qualité de l'environnement avant la réalisation du projet avec la qualité qu'on lui prédit une fois le projet réalisé.

**Critères d'identification des effets négatifs :**

- disparition d'espèces rares ou menacées de disparition;
- réduction de la diversité des espèces;
- disparition d'habitat vital ou productif;
- transformation de paysages naturels;
- effets toxiques pour la santé humaine;
- diminution de la capacité des ressources renouvelables de répondre aux besoins du présent et à ceux des générations futures;
- disparition de l'utilisation courante des terres et des ressources à des fins traditionnelles par les autochtones; et
- perte de possibilités futures d'utilisation ou de production de ressources.

- ii) Les effets environnementaux négatifs sont-ils importants? On utilise couramment des normes, des lignes directrices et des objectifs environnementaux pour déterminer l'importance des effets. En l'absence de tels seuils, normes ou lignes directrices, il faudra peut-être recourir à d'autres méthodes, comme l'évaluation des risques.